

NORME INTERNATIONALE **ISO 14002-2**

Première édition
2023-05

**Systèmes de management
environnemental — Lignes directrices
pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin
de prendre en compte les conditions
et aspects environnementaux
dans le cadre d'une thématique
environnementale donnée —**

**Partie 2:
Eau**

[ISO 14002-2:2023](https://standards.iteh.ai/standards/ISO/ISO14002-2:2023)

<https://standards.iteh.ai/standards/ISO/ISO14002-2:2023> *Environmental management systems — Guidelines for using ISO 14001 to address environmental aspects and conditions within an environmental topic area —*

Part 2: Water



Numéro de référence
ISO 14002-2:2023(F)

© ISO 2023

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 14002-2:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5af70e05-b503-4b79-8182-f50d08ab293c/iso-14002-2-2023>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Planification d'actions	3
4.1 Généralités	3
4.2 Compréhension de l'organisme et de son contexte en rapport avec l'eau	4
4.2.1 Réaliser un examen en lien avec l'eau	4
4.2.2 Examiner les aspects et impacts environnementaux liés à l'eau	5
4.2.3 Déterminer les risques et les opportunités qui doivent être traités	5
4.2.4 Établissement d'un référentiel	6
4.2.5 Gérer le changement	7
4.3 Déterminer les actions appropriées	7
5 Mise en œuvre des actions	9
5.1 Généralités	9
5.2 Objectifs environnementaux	11
5.3 Actions de soutien	12
5.4 Moyens de maîtrise opérationnels	12
5.4.1 Généralités	12
5.4.2 Types de moyens de maîtrise	12
5.4.3 Perspective de cycle de vie	13
5.4.4 Préparation et réponse aux situations d'urgence	14
5.5 Action de performance	15
5.6 Conséquences inattendues des actions entreprises	15
6 Évaluation de l'efficacité des actions	16
6.1 Généralités	16
6.2 Surveillance, mesure et analyse	17
6.2.1 Généralités	17
6.2.2 Indicateurs de performance	18
7 Amélioration	19
Annexe A (informative) Exemple d'un opérateur public de distribution d'eau — Ames Community Water	21
Annexe B (informative) Exemple d'une coopérative laitière — Pavitra Dairy Ltd.	25
Annexe C (informative) Exemple d'une usine chimique — AB Chemical	29
Annexe D (informative) Clarification des concepts	35
Bibliographie	36

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 1, *Systèmes de management environnemental*, en collaboration avec le comité technique CEN/SS S26, *Management environnemental*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 14002 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

0.1 Contexte

L'eau est un élément vital au fonctionnement de tous les systèmes vivants sur terre et, par conséquent, à la vie et au bien-être des êtres humains. Les écosystèmes et la biodiversité qui y est associée, également considérés comme le capital naturel, ne peuvent offrir leurs multiples valeurs et fournir leurs services naturels que lorsqu'ils sont préservés de manière appropriée, que leur résilience perdure et que les frontières planétaires respectives sont respectées par l'économie et la société. La préservation des ressources en eau fait partie intégrante du développement durable et est essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies,^[25] en particulier l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) et l'ODD 14 (Vie aquatique). En outre, la préservation des ressources en eau a un impact indirect sur d'autres objectifs, tels que l'ODD 2 (Faim « zéro »), l'ODD 12 (Consommation et production responsables), l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 15 (Vie terrestre).

De nombreux organismes appliquent le cadre général de l'ISO 14001 pour gérer leurs interactions avec l'environnement. Le présent document fournit des recommandations et des exemples axés sur l'application du cadre de l'ISO 14001 pour traiter les aspects et les impacts environnementaux, ainsi que les conditions environnementales en lien avec l'eau et les dépendances à l'égard de l'eau pouvant avoir un effet sur l'organisme. Il aide les organismes à planifier des actions en rapport avec les impacts environnementaux, ainsi qu'avec les dépendances et vulnérabilités à l'égard de l'eau sur leur(s) site(s), dans le bassin versant et dans le cycle de vie de leurs produits et services. Cela comprend la planification stratégique et la mise en œuvre d'actions en relation avec ce qui suit:

- la protection des écosystèmes aquatiques et des services écosystémiques ainsi que des écosystèmes connexes contribuant au bilan hydrique (par exemple, les forêts);
- la protection des réserves d'eau et la garantie de la disponibilité en eau;
- la réduction dans toute la mesure possible de l'utilisation de l'eau et de la consommation d'eau;
- la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau;
- l'adaptation et la réponse aux conditions environnementales liées à l'eau, telles que l'élévation du niveau de la mer, la modification du régime des précipitations ou les changements progressifs dans la disponibilité et la qualité de l'eau;
- la préparation aux événements prévisibles liés à l'eau, tels que les inondations et les sécheresses.

Le présent document a été conçu pour être compatible avec les autres normes relatives à l'utilisation durable et à la préservation des ressources en eau. Fondé sur l'ISO 14002-1, il suit la même approche et le même ordre des éléments que l'ISO 14001, mais ne traite pas tous les paragraphes.

0.2 Approche fondée sur le risque

Le document aborde les aspects environnementaux, les impacts environnementaux et les conditions environnementales en lien avec l'eau, ainsi que les risques et opportunités liés à l'eau qui y sont associés, y compris ceux au cours du cycle de vie des produits et services d'un organisme, le cas échéant. Le présent document permet aux organismes de traiter ce qui suit:

- les impacts négatifs ou positifs réels et potentiels sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques, du fait de leurs activités ou de leurs chaînes d'approvisionnement;
- les effets réels et potentiels sur l'organisme en tant que tel, y compris les risques et opportunités associés à la dépendance à l'égard de l'eau.

Ces effets potentiels sur l'organisme peuvent comprendre des menaces physiques graves et chroniques (par exemple, des événements extrêmes, tels que l'inondation des locaux d'un organisme, ou l'accumulation de pollution dans l'approvisionnement en eau d'un organisme), ainsi que les risques et opportunités transitoires liés à des changements dans la réglementation, la technologie, le marché ou

la réputation de l'organisme, et les opportunités de contribution au développement durable dans une perspective de cycle de vie.

L'ampleur des opportunités et des risques liés à l'eau dépend de divers facteurs associés au contexte (par exemple, climatiques, géographiques, écologiques et socio-économiques, empreinte eau de l'organisme, obligations de conformité applicables), notamment:

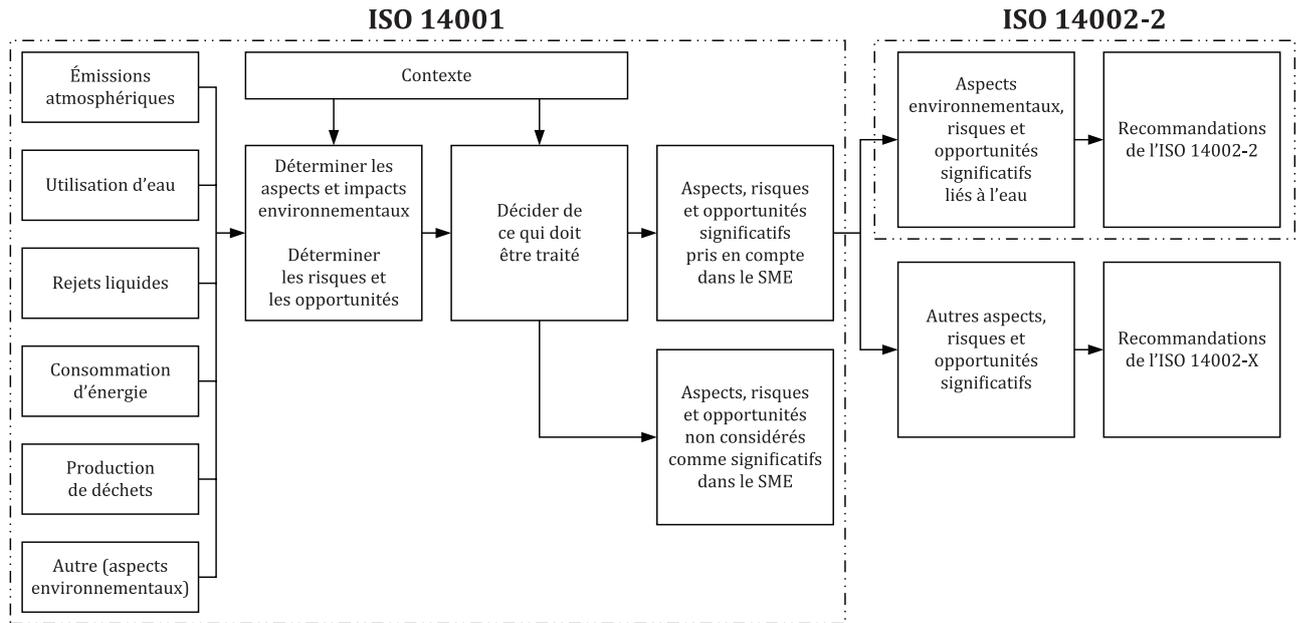
- la vulnérabilité d'un organisme à la pénurie d'eau, à la qualité de l'eau, aux changements dans les services écosystémiques, aux inondations et au changement climatique;
- l'état ou la qualité des plans d'eau ou des écosystèmes aquatiques sur lesquels un organisme a ou peut avoir un impact ou dont il dépend;
- l'augmentation de la concurrence pour l'utilisation de l'eau ou les conflits pour un accès sûr aux ressources en eau dans un endroit particulier;
- l'état des infrastructures, y compris pour l'approvisionnement en eau, les systèmes de distribution et le traitement des eaux usées.

0.3 Approche holistique de la gestion de l'eau

Un système de management environnemental conforme à l'ISO 14001 exige d'un organisme qu'il évalue ses activités, produits et services afin de déterminer ses aspects environnementaux significatifs et les conditions environnementales affectant l'organisme, ainsi que les risques et opportunités pertinents qu'il est nécessaire de prendre en compte. Ce processus implique l'application d'une perspective de cycle de vie dans le cadre d'une évaluation complète des divers impacts qu'un organisme peut avoir sur l'environnement et de la façon dont il en dépend.

Il convient qu'un organisme qui a l'intention de concentrer ses efforts de management environnemental sur l'eau reconnaisse les interrelations de l'eau avec les autres milieux environnementaux et les écosystèmes respectifs. Il convient que l'organisme ait conscience que les actions qu'il planifie et met en œuvre pour améliorer la qualité ou la disponibilité de l'eau peuvent avoir des effets négatifs sur d'autres milieux environnementaux, tels que le sol et l'air, ou sur les écosystèmes terrestres. Par exemple, les bassins d'aération ou les étangs utilisés dans le traitement des eaux usées peuvent émettre des composés organiques volatils dans l'air, et la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la biodégradation du trichloréthylène dans les eaux souterraines contaminées peut conduire à la formation de produits intermédiaires ou de métabolites, tels que le chlorure de vinyle, qui sont encore plus dangereux pour l'écosystème et pour les êtres humains. Pour éviter de telles conséquences inattendues, le présent document encourage un organisme à adopter une approche holistique de la gestion de l'eau.

La [Figure 1](#) montre comment l'ISO 14001 et les parties de la série de normes ISO 14002 peuvent être appliquées en utilisant une approche holistique.



Légende

SME système de management environnemental

Figure 1 — Interactions entre l'ISO 14001 et la série de normes ISO 14002

0.4 Utilisation du présent document pour traiter la thématique environnementale de l'eau dans le cadre d'un système de management environnemental

Un organisme peut se servir du présent document afin de tenter de déterminer la meilleure façon de veiller à une consommation durable et à la préservation des ressources en eau au sein d'un système de management environnemental. Cela peut être lié, par exemple :

- à un ou plusieurs engagements spécifiques de la politique environnementale de l'organisme, par exemple en matière de prévention de la pollution de l'eau, d'utilisation efficace de l'eau, de préservation des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité qui y est associée, ou d'utilisation durable des services écosystémiques marins;
- à un ou plusieurs de ses aspects environnementaux significatifs ou obligations de conformité liés à l'utilisation de l'eau, à la conservation de l'eau, à la pollution de l'eau, aux écosystèmes et espèces aquatiques, aux services écosystémiques, etc.;
- à la conformité aux exigences légales et aux permis applicables;
- aux engagements associés à la responsabilité sociale d'un organisme;
- aux risques et opportunités spécifiques qu'il est nécessaire de gérer en fonction des conditions environnementales liées à l'eau ou à l'égard des dépendances à l'eau.

0.5 Études de cas

Les recommandations fournies dans le présent document incluent quatre études de cas d'organismes appliquant le cadre de l'ISO 14001 afin de traiter les aspects environnementaux et les impacts environnementaux, les conditions environnementales en lien avec l'eau, ainsi que les risques et opportunités associés qui doivent être pris en compte. Les organismes présentés dans ces études de cas sont fictifs et servent d'exemples dans divers contextes, y compris différents secteurs industriels connus pour leurs aspects environnementaux et leurs impacts environnementaux liés à l'eau, et différents lieux géographiques et conditions environnementales. Ces cas sont fournis pour illustrer comment le présent document peut être appliqué, avec des exemples provenant de différents contextes et perspectives, et ne

sont pas destinés à servir de modèles ou de gabarits pour l'application de l'ISO 14001 ou du présent document.

Le premier de ces cas représente une papeterie et est intégré dans le corps principal du document, avec des exemples présentés dans chaque article, suivant le cas. Les trois autres cas, représentant un opérateur de distribution d'eau, une coopérative laitière et une usine de fabrication de produits chimiques, sont fournis à titre de référence dans les [Annexes A, B et C](#). L'[Annexe D](#) clarifie certains concepts et la terminologie utilisés dans le présent document afin de faciliter sa compréhension par l'utilisateur.

0.6 Avantages

Parmi les avantages de l'application du présent document peut figurer ce qui suit:

- soutenir le respect des obligations de conformité liées au prélèvement d'eau, à la consommation d'eau et à la qualité de l'eau et aux politiques publiques;
- l'amélioration de la performance environnementale et la promotion d'écosystèmes résilients en atteignant des objectifs environnementaux par la gestion des aspects environnementaux liés à l'eau;
- la protection de l'environnement par la prévention ou l'atténuation des impacts négatifs sur les ressources en eau et les écosystèmes;
- la prévention et l'atténuation des risques commerciaux liés à l'eau et l'exploitation des opportunités dans les activités d'un organisme et dans sa chaîne d'approvisionnement, en réponse à l'évolution des conditions environnementales;
- l'alignement du système de management environnemental sur l'orientation stratégique de l'organisme par exemple pour soutenir une politique environnementale ou des engagements spécifiques de l'organisme relatifs à l'utilisation durable et à la préservation des ressources en eau;
- le soutien à la réalisation des ODD liés à l'eau;
- la contribution au respect des conventions et accords internationaux liés à l'eau ainsi qu'à la transition vers une économie circulaire (réduction, remplacement et réutilisation de l'eau).

Ces avantages peuvent également conduire à des réductions de coûts, à la sécurité de l'approvisionnement et de la production, à de meilleures relations avec les parties intéressées concernées, à une amélioration de l'image publique ou au maintien d'une « licence d'exploitation » sociale.

Systemes de management environnemental — Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin de prendre en compte les conditions et aspects environnementaux dans le cadre d'une thématique environnementale donnée —

Partie 2: Eau

1 Domaine d'application

Le présent document donne des lignes directrices à l'attention des organismes qui souhaitent aborder les aspects environnementaux, les impacts environnementaux, les conditions environnementales en lien avec l'eau, ainsi que les risques et opportunités associés dans le cadre d'un système de management environnemental conforme à l'ISO 14001.

Le document aborde les questions de management environnemental liées à la quantité et à la qualité de l'eau, telles que le prélèvement d'eau, l'utilisation efficiente de l'eau et les rejets liquides, ainsi que les approches pour faire face aux événements liés à l'eau, tels que les inondations et les sécheresses. Le document prend en compte les interconnexions de l'eau avec d'autres milieux environnementaux et adopte une approche holistique de la gestion de l'eau en raison de ses impacts sur les écosystèmes, les services écosystémiques, la biodiversité associée, ainsi que sur la vie et le bien-être des êtres humains.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5af70e05-b503-4b79-8182->

Le présent document s'applique aux organismes, quels que soient leur taille, leur type, leurs ressources financières, leur localisation et leur secteur d'activité. Il est applicable à tous les types d'eaux et prend en compte la perspective du cycle de vie.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 14001, *Systemes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 14001 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1
thématique environnementale

domaine d'intérêt ou de préoccupation pour un organisme en matière de management environnemental, en relation avec son milieu

[SOURCE: ISO 14002-1:2019, 3.1]

3.2
aspect environnemental

élément des activités, produits ou services d'un organisme interagissant ou susceptible d'interactions avec l'environnement

Note 1 à l'article: Un aspect environnemental peut causer un ou plusieurs *impacts environnementaux* (3.4). Un aspect environnemental significatif est un aspect environnemental qui a ou peut avoir un ou plusieurs impacts environnementaux significatifs.

Note 2 à l'article: Les aspects environnementaux significatifs sont déterminés par l'organisme en utilisant un ou plusieurs critères.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.2.2]

3.3
condition environnementale

état ou caractéristique de l'environnement tel que déterminé à un moment donné

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.2.3]

3.4
impact environnemental

modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des *aspects environnementaux* (3.2) d'un organisme

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.2.4]

3.5
risques et opportunités

effets négatifs potentiels (menaces) et effets bénéfiques potentiels (opportunités)

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.2.11]

3.6
cycle de vie

phases consécutives et liées d'un système de produits (ou de services), de l'acquisition des matières premières ou de la génération des ressources naturelles à l'élimination finale

Note 1 à l'article: Les phases du cycle de vie incluent l'acquisition des matières premières, la conception, la production, le transport/la livraison, l'utilisation, le traitement en fin de vie et l'élimination finale.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.3.3]

3.7
consommation d'eau

partie de l'utilisation de l'eau qui ne revient pas à la source d'eau d'origine après avoir été prélevée et qui n'est pas non plus disponible pour sa réutilisation

Note 1 à l'article: La consommation d'eau fait référence à l'eau utilisée par un organisme.

[SOURCE: ISO 46001:2019, 3.31, modifié — La Note 1 à l'article a été remplacée.]

3.8**écosystème**

complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle

EXEMPLE Déserts, récifs coralliens, zones humides, forêts tropicales, forêts boréales, prairies, parcs urbains, terres agricoles cultivées.

Note 1 à l'article: Les écosystèmes peuvent être influencés par l'activité humaine.

[SOURCE: ISO 14008:2019, 3.1.6]

3.9**service écosystémique**

bénéfice que les individus retirent des *écosystèmes* (3.8)

Note 1 à l'article: Les services écosystémiques sont généralement scindés en services d'approvisionnement, de régulation, de soutien et culturels. Ils comprennent la fourniture de biens (aliments, carburant, matières premières ou fibres, par exemple), les services de régulation (régulation du climat ou lutte contre les maladies, par exemple) et les bénéfices non matériels (services culturels) (bénéfices spirituels ou esthétiques, par exemple). Les services de soutien sont nécessaires pour la production de tous les autres services écosystémiques (par exemple la pédogenèse le cycle nutritif et le cycle de l'eau) et sont également appelés « fonctions écosystémiques ».

Note 2 à l'article: Les services écosystémiques sont parfois appelés « services environnementaux » ou « services écologiques ».

[SOURCE: ISO 14008:2019, 3.2.11]

3.10**indicateur prospectif**

indicateur qui donne une indication des performances attendues

[SOURCE: ISO 10014:2021, 3.9]

3.11**indicateur rétrospectif**

indicateur qui donne une indication des performances passées

[SOURCE: ISO 10014:2021, 3.10]

4 Planification d'actions**4.1 Généralités**

Il convient que tout organisme qui s'intéresse à l'utilisation durable et à la préservation des ressources en eau, qui a des impacts et des aspects environnementaux significatifs en lien avec l'eau ou qui a identifié les risques et opportunités à traiter en raison des effets du changement des conditions environnementales liées à l'eau mette en œuvre un processus de planification afin de déterminer des actions appropriées. Ce processus inclut un engagement de la direction de l'organisme, ainsi que des parties intéressées le cas échéant, pour répondre aux préoccupations et aux intérêts liés à l'eau, et il convient qu'il implique un examen des informations et des circonstances afin:

- de comprendre le contexte de l'organisme par rapport à l'eau;
- d'établir des niveaux de référence pour les performances et les conditions environnementales liées à l'eau.

Il peut être bénéfique pour un organisme d'adopter une perspective large lors de cet examen, en prenant en compte les activités qui sont liées au bilan hydrique de l'organisme (c'est-à-dire liées aux entrées et sorties d'eau), de ses sites ou de ses unités, et d'autres aspects environnementaux tels que les rejets

dans le sol ou les émissions dans l'air (par exemple, les particules de matière, les précurseurs des pluies acides) qui peuvent mener à la pollution de l'eau.

NOTE L'ISO 46001:2019, Annexe C, fournit des recommandations relatives à la préparation d'un bilan hydrique.

4.2 Compréhension de l'organisme et de son contexte en rapport avec l'eau

4.2.1 Réaliser un examen en lien avec l'eau

Au moment de décider des actions appropriées à mener, il convient qu'un organisme examine et prenne en compte les enjeux et circonstances internes et externes en rapport avec l'utilisation de l'eau, la dépendance, les vulnérabilités et les obligations de conformité connexes à traiter dans son système de management environnemental. Il convient également de prendre en compte les produits et services d'un organisme dans une perspective de cycle de vie, y compris les impacts liés à l'eau dans sa chaîne d'approvisionnement.

Il peut se révéler utile de réunir des informations détaillées, notamment les stratégies, les objectifs et les cibles associés.

Il convient que les informations essentielles relatives à l'eau à examiner incluent des informations opérationnelles et relatives aux bassins versants, ainsi que des informations relatives aux aspects et impacts environnementaux de l'organisme. Ces informations peuvent comprendre ce qui suit, par exemple:

- des informations relatives au bassin versant, à la source d'eau ou au plan d'eau, y compris:
 - l'état de la disponibilité de l'eau, les prélèvements et les limites de l'accès à l'eau (prélèvements excessifs dans le bassin hydrographique, conflits relatifs à l'eau, par exemple);
 - les caractéristiques géographiques du site (par exemple, drainage, bassin fluvial);
 - la sensibilité des écosystèmes aux changements de quantité et de qualité de l'eau;
 - les sources d'eau locales, le bassin fluvial et les informations sur le captage (par exemple, bilan hydrique, qualité de l'eau, zones importantes liées à l'eau, autres utilisateurs de l'eau, cadre de gouvernance) en tenant compte des situations nationales et transfrontalières;
 - les situations qui peuvent conduire à une surexploitation des écosystèmes aquatiques (par exemple, surpêche, tourisme de masse, production d'énergie);
- des informations relatives aux activités de l'organisme, y compris:
 - la quantité d'eau utilisée (eau prélevée, consommée, perdue ou retournée à sa source d'origine);
 - les caractéristiques des eaux usées générées (par exemple, niveau de traitement, capacité de traitement et qualité des effluents);
 - la qualité de l'eau exigée pour les activités de l'organisme;
 - les conditions ou événements liés à l'eau identifiés qui peuvent affecter l'organisme (par exemple, inondations, sécheresse, menaces sur la qualité de l'eau, conséquences du changement climatique);
 - les parties intéressées et leurs besoins ou attentes pertinents;
 - les obligations de conformité spécifiques (par exemple, permis, licences, accords volontaires).

4.2.2 Examiner les aspects et impacts environnementaux liés à l'eau

Au moment de décider des actions appropriées, il convient qu'un organisme examine les aspects environnementaux de ses activités pouvant avoir un impact sur l'eau (utilisation, qualité, conditions) et les écosystèmes aquatiques, et qu'il identifie ceux qui présentent un intérêt significatif et qu'il traitera dans le cadre de son système de management environnemental. Il convient qu'un organisme examine les entrées et sorties d'eau de ses activités (au moyen d'un tableau de bilan hydrique par exemple) ainsi que ses produits et services, et qu'il tienne compte des besoins et des attentes pertinents de ses parties intéressées.

Les informations relatives aux entrées et sorties d'eau peuvent comprendre ce qui suit:

- les sources d'eau actuelles (par exemple, plans d'eau, précipitations, eaux souterraines);
- les utilisations actuelles de l'eau (par exemple, eau potable, nettoyage, eau de refroidissement, irrigation, procédé industriel, ingrédients des produits), la qualité et la quantité d'eau;
- la réutilisation le recyclage et la recirculation actuels de l'eau;
- les rejets liquides actuels;
- les conflits potentiels entre les consommateurs d'eau.

Les diagrammes de flux de processus et les tableaux de bilan hydrique pour l'organisme, ses sites ou ses unités peuvent aider à comprendre les entrées et les sorties des activités d'un organisme, ainsi que les aspects environnementaux potentiels liés à l'eau.

Il convient également qu'un organisme prenne en compte ses aspects et impacts environnementaux liés à l'eau à toutes les étapes applicables du cycle de vie de ses produits et services, y compris ceux résultant de l'utilisation de ses produits et services. Les aspects et impacts environnementaux liés aux produits sont des éléments d'entrée importants pour la conception des produits et les processus d'achat, y compris l'utilisation de l'eau dans la phase de production et l'eau intégrée dans le produit lui-même.

NOTE L'eau intégrée dans un produit peut être déterminée à l'aide d'une empreinte eau. Ce point peut revêtir une importance particulière pour les sociétés des secteurs, comme l'agriculture, l'agroalimentaire, l'énergie, la chimie, la pharmaceutique, les dispositifs médicaux et les cosmétiques.

Il convient qu'un organisme prenne en compte les effets potentiels découlant de la dépendance et de la vulnérabilité à l'égard de l'eau. Cela peut inclure les considérations suivantes:

- les sources d'eau proches dont dépend l'organisme et qui subissent les impacts d'autres organismes utilisant la même source d'eau ou les impacts des conditions environnementales;
- l'impact des activités tout au long de la chaîne d'approvisionnement sur les ressources en eau, si cette information est pertinente;
- l'impact de la consommation d'eau et de la pollution de l'eau sur l'environnement, y compris les écosystèmes aquatiques et terrestres, et les collectivités locales.

4.2.3 Déterminer les risques et les opportunités qui doivent être traités

En prenant en considération les enjeux déterminés dans le contexte de l'organisme (voir 4.2), y compris les conditions environnementales liées à l'eau, les dépendances à l'eau, ainsi que les obligations de conformité, les aspects et impacts environnementaux identifiés (voir 4.2.2), mais aussi l'efficacité des moyens de maîtrise existants, il convient qu'un organisme détermine les risques et opportunités liés à l'eau et les classe selon leur priorité de traitement afin d'atteindre les résultats prévus et de respecter les engagements politiques de son système de management environnemental. Cela peut contribuer à prévenir les impacts inattendus ou indésirables sur l'environnement ou les effets sur l'organisme en lui-même.

De nombreuses techniques peuvent être appliquées pour évaluer les opportunités et les risques liés à l'eau afin de déterminer ce qui doit être traité. Lors de la réalisation de l'analyse, il peut être prudent